

## FICHE D'AUTODIAGNOSTIC

# Êtes-vous prêt pour votre visite de certification HAS ?

Prise en charge des urgences vitales et gestion des situations sanitaires exceptionnelles (SSE) — selon le référentiel de certification des établissements de santé (HAS).

Cet outil reprend, en 20 points, les exigences que les experts-visiteurs de la HAS examinent sur la maîtrise des urgences vitales et la préparation aux SSE. Pour chaque domaine, cochez ce qui est **réellement en place et prouvable** dans votre établissement aujourd'hui — pas ce qui est seulement prévu sur le papier.

**DEUX CRITÈRES IMPÉRATIFS (ÉLIMINATOIRES)**

La maîtrise des urgences vitales (**critère 2.2-12**) et la gestion des SSE / Plan Blanc (**critère 3.1-05**) sont des critères impératifs : une non-conformité peut à elle seule compromettre la certification.

**Comment l'utiliser** : parcourez les 5 domaines, cochez les cases, puis comptez vos « oui » et reportez-vous au barème en fin de document.

**PASSONS LES 5 DOMAINES EN REVUE.**

## 1 Gestes et soins d'urgence (AFGSU)

Première brique de la chaîne de secours intra : les professionnels concernés doivent détenir une AFGSU adaptée à leur fonction et à jour. La traçabilité du suivi est aussi regardée que la formation elle-même.

- La totalité de vos soignants détient une AFGSU 2 en cours de validité (moins de 4 ans).
- Vos personnels non soignants (accueil, administratif, technique) sont formés à l'AFGSU 1.
- Vous tenez un tableau de suivi nominatif des AFGSU avec les dates d'échéance.
- Les recyclages sont planifiés avant l'expiration de l'attestation, pas après.

**POINT DE VIGILANCE**

L'attestation AFGSU est valable 4 ans. Une attestation expirée n'est plus opposable : anticipez les recyclages plutôt que de les déclencher une fois l'échéance passée.

2

## Urgences vitales dans l'enceinte de l'établissement

Critère HAS 2.2-12 · impératif

Tout patient, professionnel ou visiteur doit pouvoir bénéficier d'une prise en charge la plus rapide possible en cas d'urgence vitale, quel que soit le lieu de l'événement (locaux, parking, extérieur). Cela suppose une alerte, du matériel et des équipes prêts, entraînés par un exercice de mise en situation réalisé chaque année, dans chaque service.

- Un numéro d'appel d'urgence interne unique et dédié existe et est connu de tous.
- Vos chariots d'urgence sont vérifiés et scellés, et leur registre d'utilisation est tenu à jour.
- Des défibrillateurs (DAE) sont accessibles, signalés et contrôlés régulièrement.
- Un exercice de mise en situation « urgence vitale » est réalisé chaque année dans chaque service.

### POINT DE VIGILANCE

L'exercice de mise en situation « urgence vitale » doit être réalisé chaque année et dans chaque service (critère impératif). Un chariot non vérifié, un DAE inaccessible ou l'absence d'exercice sont des constats fréquents des experts-visiteurs.

3

## Plan Blanc & situations sanitaires exceptionnelles

Critère HAS 3.1-05 · impératif

Chaque établissement doit disposer d'un plan blanc, révisé annuellement, permettant de mobiliser rapidement ses ressources face à un afflux de patients ou à une SSE. Il s'appuie sur le dispositif ORSAN qui coordonne les soins à l'échelle régionale.

- Votre Plan Blanc est formalisé, daté et mis à jour dans les 12 derniers mois.
- Il intègre les volets actuels : afflux, NRBC, cyberattaque, mode dégradé.
- Des fiches réflexes par fonction sont rédigées et immédiatement accessibles.
- Votre procédure de rappel et de montée en charge des personnels a été testée.

### POINT DE VIGILANCE

Un plan blanc « sur étagère », jamais testé, ne suffit pas. La HAS attend des preuves : exercices réalisés, RETEX écrits et mises à jour datées.

## 4 Cellule de crise

La cellule de crise est l'organe de commandement du Plan Blanc. Sa capacité à s'armer vite, à toute heure, et à tracer ses décisions conditionne toute la gestion de crise.

- La composition de la cellule de crise et ses suppléants sont désignés nominativement.
- La cellule peut être opérationnelle en moins de 45 minutes, à toute heure.
- Une main courante (traçabilité horodatée des décisions) est prévue et connue.
- Une salle de crise équipée est identifiée (communication en mode dégradé incluse).

### POINT DE VIGILANCE

Une cellule incapable de se réunir la nuit ou le week-end, ou dépourvue de main courante, perd l'essentiel de sa valeur probante le jour de l'évaluation.

## 5 Entraînement & simulation

La HAS valorise la simulation en santé pour former les équipes. L'entraînement régulier transforme les procédures écrites en réflexes — et produit les preuves attendues en visite.

- Vous avez réalisé au moins un exercice Plan Blanc dans les 12 derniers mois.
- Chaque exercice donne lieu à un RETEX écrit et à un plan d'actions suivi.
- Vos équipes s'entraînent par la simulation en santé, pas uniquement en théorie.
- Vous disposez des preuves documentaires à présenter aux experts-visiteurs HAS.

### POINT DE VIGILANCE

Un exercice sans RETEX écrit ni plan d'actions suivi n'apporte aucune preuve exploitable en visite de certification.



## Votre résultat — comptez vos cases cochées

### 17 à 20 cases · Vous êtes en ordre de marche.

Les fondamentaux sont là et documentés. Sécurisez l'acquis avec un exercice annuel et un RETEX systématique pour entretenir la capacité le jour J.

### 11 à 16 cases · Des angles morts à combler.

Les bases existent mais des preuves manquent — c'est précisément ce qui coince en visite. Priorisez les deux critères impératifs (2.2-12 et 3.1-05).

### 0 à 10 cases · Vigilance avant la visite.

Plusieurs critères, dont des impératifs éliminatoires, sont exposés. Un accompagnement structuré est recommandé pour sécuriser votre certification.

## Des cases décochées ? Nous les transformons en preuves.

Learning Experience forme, entraîne et teste les équipes des établissements de santé et médico-sociaux : AFGSU, simulation d'urgences vitales in situ, exercices Plan Blanc, cellule de crise. Nos formateurs sont des urgentistes, soignants du SAMU et militaires en activité. En intra, partout en France.

**Devis sous 24 h** : [learning-xp.fr/formations](https://learning-xp.fr/formations) · [contact@learning-xp.fr](mailto:contact@learning-xp.fr) · 07 67 71 96 67

*Autodiagnostic indicatif fourni à titre d'information ; il ne se substitue pas au référentiel de certification de la Haute Autorité de Santé ni à la réglementation applicable à votre établissement. © Learning Experience — EURL Learning Experience, Solliès-Pont (83).*